

DOSSIER DE PRESSE
« PATRIMOINES ET REVITALISATION »
CONGRÈS NATIONAL DE SITES ET CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE
16 & 17 MAI 2019 A FIGEAC

Sites & Cités remarquables de France, en partenariat avec la Ville de Figeac et le Grand Figeac, avec le soutien du Département du Lot, de la Région Occitanie, des Ministères de la Culture, de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Transition écologique et solidaire, de la Banque des Territoires, d'EDF et du Groupe la Poste, organise son congrès national « Patrimoines et revitalisation » les 16 et 17 mai à Figeac.

La revitalisation par les patrimoines est au cœur du congrès de Sites & Cités remarquables de France de 2019, durant ces deux jours, en deux plénières et 8 ateliers. Cet événement s'adresse aux élus, aux professionnels du patrimoine, de l'urbanisme, du tourisme et du développement durable des territoires.

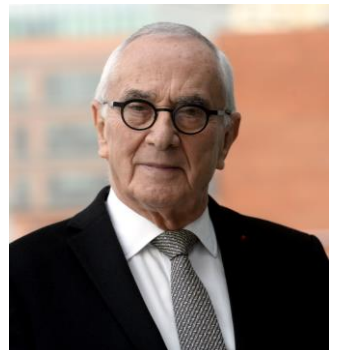
Enjeu d'une brûlante actualité, le thème de ce congrès s'inscrit dans un calendrier législatif et réglementaire en plein mouvement, avec en 2018 le vote de la Loi ELAN et le déploiement du programme Action Cœur de Ville auquel participe Sites & Cités. Il englobe également la question de la transition énergétique, à laquelle le lancement du portail CREBA sur la réhabilitation durable du bâti ancien fin 2018 apporte une contribution majeure.

Depuis 20 ans nous affirmons sans relâche la place essentielle du Patrimoine parmi les outils de reconquête des villes anciennes et de réduction des fractures territoriales. Le sujet n'est pas nouveau. Il a seulement atteint le seuil de la lisibilité pour ceux qui se refusaient à voir. Le thème sera, en profondeur, celui des journées figeacoises.

Habitat et développement durable, espaces publics, commerces, services, communications, culture, patrimoine, la ville est indivisible. Le Patrimoine en constitue le mortier et dessine son identité. Le mettre en valeur et l'animer, c'est engager la reconquête ou lui donner un nouveau souffle. Comme on le verra une nouvelle fois à l'occasion de ce vingtième anniversaire, les situations sont différentes. Mais c'est le plus souvent avec le Patrimoine que tout commence.

Réaffirmons cette place à Figeac et notre souci d'une politique à son égard qui ne cède ni à la mode ni à de fausses contraintes. Et confortons à l'occasion de ces deux journées le réseau que nous avons créé dans cette double perspective de défense, de mise en valeur du Patrimoine et de promotion de leurs territoires.

Martin MALVY, ancien ministre,
Président de Sites & Cités remarquables de France



Déroulement du congrès

Programme complet téléchargeable : <http://www.sites-cites.fr/congres-national/programme/>

/ Jeudi 16 mai 2019

8h30 – Accueil des participants

9H00 – Ouverture du Congrès

10h00 – Plénière : La revitalisation des quartiers anciens pour un aménagement durable du territoire

Le patrimoine constitue un véritable atout pour la reconquête des cœurs de ville et doit être un levier de redynamisation des quartiers anciens et du territoire.

La reconquête des centres anciens est une réponse à l'étalement urbain qui conduit à la consommation d'espace, à la multiplication des déplacements, des équipements et à l'artificialisation des sols ainsi qu'au réchauffement climatique.

Comment les collectivités promeuvent-elles leurs centres-villes ?

Comment prennent-elles en compte les patrimoines dans leur politique d'aménagement ?

De quels outils disposent-t-elles ?

Quelles politiques régionales et nationales en matière d'urbanisme patrimonial ?

2 tables rondes en présence de nombreux élus et experts :

- Comment la prise en compte du patrimoine favorise-t-elle la revitalisation des quartiers et centres anciens ?
- Les nouveaux cadres opérationnels et les grands acteurs de la revitalisation.

8 Ateliers dans l'après-midi :

14h30-16h00 – 4 Ateliers en parallèle :

1. Les Sites Patrimoniaux Remarquables : une ambition pour nos territoires.

La loi pour la Liberté Création Architecture et Patrimoine (juillet 2016), en mettant en place les Sites patrimoniaux remarquables (SPR) et leurs documents de gestion, a souhaité proposer un outil de développement ambitieux pour les villes et les intercommunalités.

Qu'en est-t-il de l'objectif des 1000 SPR, objectif réaffirmé par les trois ministres qui ont porté le projet de loi LCAP ?

Quel rôle les SPR peuvent-ils ou pourraient-ils jouer pour orienter et participer au développement économique et social des territoires ?

Comment l'intercommunalité peut-elle s'en emparer ?



2. Vers une nouvelle fabrique des partenariats autour des patrimoines ?

Aujourd'hui de multiples initiatives de coopération citoyenne voient le jour sous la forme de Tiers lieux, FabLab, Espaces de Coworking... Pourquoi les patrimoines n'en seraient-ils pas une des sources d'inspiration ?

Comment les patrimoines permettent-ils d'associer les partenaires autour d'un projet pour le territoire ?

Comment associer les habitants à la démarche ?

Quel rôle pour les labels dans ce processus ?

Comment construire un projet participatif et partagé en s'appuyant sur les richesses des patrimoines, des territoires et des savoir-faire ?

3. Le Paysage, quelle place à l'orée des zones urbaines ?

Le Paysage est reconnu et protégé dans les grands sites ou les parcs naturels. Il est plus malmené aux abords des villes.

Quelle transition possible vers les centres urbains ?

Les Parcs Naturels Urbains rassemblent-ils tous les acteurs ?

Comment sortir des « périmètres » et quel rôle pour l'intercommunalité ?

Quels outils à mettre en place pour les collectivités ?

4. À travers le patrimoine, comment villes et territoires sont-ils acteurs de la diplomatie ?

La France est reconnue au niveau international pour la qualité et la diversité de ses patrimoines ainsi que pour son savoir-faire en matière de patrimoine - outils de gestion du patrimoine, formation des professionnels, ...- et sa prise en compte dans les projets des collectivités.

Comment mieux valoriser cette expertise de nos collectivités ?

Quels retours et quelle réciprocité pour les projets de coopération et notamment de coopération décentralisée ?

Comment mieux structurer et mettre en réseau les initiatives, en France et à l'international ?

16h30-18h – 4 Ateliers en parallèle :

5. Les centres anciens, laboratoires d'une économie plus durable ?

L'attractivité commerciale est une composante de la revitalisation des villes petites et moyennes.

Peut-on éviter la prolifération des grandes surfaces pour rééquilibrer les territoires ?

Quels sont les outils disponibles pour une relance du commerce de proximité ?

Comment faciliter la restauration complète des immeubles pour favoriser une mixité des usages ?

Des nouveaux dispositifs peuvent-ils participer au retour des professions libérales en centre ancien ?



6. Patrimoines et développement durable : quelle réhabilitation responsable du bâti ancien ?

Dans la prise en compte du développement durable, le bâti traditionnel, qu'il soit ou non qualifié de patrimoine, a une place et un rôle particulier à jouer. Il se situe à la croisée de nombreux enjeux : environnementaux, culturels, techniques et sociaux. Ces particularités appellent une démarche responsable de restauration telle qu'elle est proposée par le centre de ressources CREBA.

Comment des territoires se sont-ils engagés dans cette approche ?

Comment les partenaires institutionnels peuvent-ils l'appuyer ?

Comment des partenariats européens peuvent-ils se nouer pour promouvoir, développer, enrichir ces démarches ?

7. L'urbanisme patrimonial : une ingénierie innovante pour toutes les collectivités ?

Si les grandes villes et les métropoles se dotent d'ingénierie urbaine, c'est plus difficilement le cas dans les communes moyennes et petites. Or, dans ces territoires, un besoin urgent et général s'exprime : le besoin d'ingénierie et d'accompagnement pour des projets d'aménagement et immobiliers ou pour les documents d'urbanisme patrimonial.

Quelle place pour une nouvelle ingénierie des villes petites et moyennes ?

Quelles sont aujourd'hui les expériences les plus significatives ?

Comment développer des équipes permanentes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire ?

Comment associer les entreprises et les professionnels de la construction, de la restauration, des métiers d'art et de l'artisanat ?

8. Quelles conditions pour une nouvelle alliance entre restauration et création architecturale ?

Les centres anciens doivent être aujourd'hui identifiés comme des quartiers innovants, durables et riches en diversité.

Comment les formations initiales et continues des architectes, ingénieurs et urbanistes prennent-elles en compte les ressources de ces quartiers ?

Comment les collectivités peuvent-elles mettre en place des études et des ateliers avec les écoles et les universités ?

Comment ces actions peuvent-elles être plus en adéquation avec le projet de ville et l'urbanisme opérationnel ?

Quelle peut être la place de l'urbanisme patrimonial et plus particulièrement des Sites patrimoniaux remarquables dans les nouvelles stratégies pour la restauration et la restructuration des centres anciens ?

18h30 – Hommage à Alexandre Melissinos : inauguration d'une plaque commémorative place des Ecritures.

Architecte urbaniste, Alexandre MELLISSINOS a servi pendant près de 50 ans le patrimoine urbain de notre pays. Il a été le créateur engagé, scrupuleux et attentif de très nombreux "Secteurs Sauvegardés", dont celui de Figeac. Il a fortement contribué à la prise de conscience de l'atout que représente le patrimoine urbain respecté des quartiers anciens.

4



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux – France

Communiqué de presse du 04/04/2019

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr

/ Vendredi 17 mai 2019

8h30 – Accueil des participants

9h00 – Plénière : Patrimoine et tourisme : de nouveaux enjeux ? Quelles orientations pour un tourisme durable vecteur de développement équilibré des territoires ?

Près de 90 millions de touristes internationaux en 2018. Pour l'essentiel, des européens dont un sur deux choisirait la "destination France" avec une motivation patrimoniale et culturelle. Sans compter nos concitoyens dont on sait l'intérêt qu'ils portent au Patrimoine, ne serait-ce que par leur nombre, chaque année, aux journées qui leur sont dédiées et auxquelles participent plus de 12 millions d'entre eux.

L'étude menée sur le tourisme dans les villes moyennes montre que l'immersion dans le patrimoine des cœurs de ville représente une dimension dominante des attentes, des pratiques et de la satisfaction des touristes. La préservation et la valorisation des centres anciens et le cadre de vie qui s'y attachent sont des éléments clefs aussi bien pour le tourisme urbain que pour le tourisme rural, au premier chef, des stratégies à conduire pour y ramener des populations qui s'en sont éloignées.

Il en ressort pour nous une interrogation permanente, à savoir, comment y parvenir en tenant compte de l'interpénétration des démarches. Effort en direction du Patrimoine, effort en direction de l'animation du Patrimoine, effort en direction des espaces publics et du logement durable faute de quoi il n'y aura pas réappropriation du centre ancien, effort en direction du commerce traditionnel, tout se tient. Là où la fréquentation est parfois considérée dans sa croissance comme porteuse de nuisances, le problème se pose en termes de rationalisation. Là où il suffirait de l'accroître de quelques pourcents chaque année il conditionne souvent le maintien des activités sans lesquelles la vie au quotidien devient impossible. Dans les deux cas, les liens entre le patrimoine et le développement sont indissociables.

2 tables rondes en présence de nombreux élus et experts :

- Les patrimoines : un atout pour l'économie touristique ?
- Comment développer l'attractivité touristique dans les villes et sur les territoires à partir des patrimoines ?

12h00 – Conclusions

14h30 – 4 Visites thématiques :

1. Quels enjeux de revitalisation d'un centre historique aujourd'hui ? L'exemple de Figeac.
2. Le patrimoine, levier de développement pour des communes rurales ?
3. Patrimoine, développement économique et aménagement périurbain.
4. Patrimoine et partenariat institutionnel. La revitalisation commerciale en bourg patrimonial.



/ Ils interviennent

- Carole DELGA, présidente du Conseil Régional Occitanie
- Jean ATTALI, professeur philosophe
- Christine MORO, ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- Martin MALVY, président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre
- Marie-Christine LABOURDETTE, présidente de la Cité de l'architecture
- Philippe BELAVAL, président du CMN
- Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice de l'Anah
- Pierre JARLIER, maire de Saint-Flour, Président du CEREMA
- Gisèle ROSSAT-MIGNOD, directrice du réseau de la Banque des Territoires
- Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne président de la communauté d'agglomération du Pays Basque

Et plus de soixante autres intervenants, à retrouver sur le programme complet <http://www.sites-cites.fr/congres-national/programme/>

Plus d'informations sur les intervenants et leurs parcours sur <http://www.sites-cites.fr/congres-national/intervenants/>

/ Pour les accompagnants

Un programme a été élaboré spécialement :

- Jeudi 16 mai 10h30 : visite guidée découverte du centre historique de Figeac, rdv à l'Office de tourisme de Figeac
- Jeudi 16 mai 14h : visite découverte en bus du Pays d'art et d'histoire du Grand-Figeac, rdv à l'Office de tourisme de Figeac
- Vendredi 17 mai 10h30 : visite guidée du musée Champollion-Les Écritures du Monde (Figeac) rdv au musée Champollion (Figeac)

/ Prolonger son séjour

Plusieurs rendez-vous exceptionnels sont proposés aux participants du congrès qui souhaiteraient poursuivre leur séjour : visites guidées, Nuit des Musées et circuits afin de découvrir Figeac, le Pays d'art et d'histoire Grand-Figeac et les Vallées du Lot et du Célé.

Plus d'informations sur <http://www.sites-cites.fr/congres-national/poursuivez-votre-sejour/>



Sites & Cités remarquables de France

L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux

Sites & Cités remarquables de France réunit plus de 240 villes et territoires porteurs du label « Ville et Pays d'art et d'histoire », ou d'un Site patrimonial remarquable (ancien secteur sauvegardé, ZPPAUP / AVAP), qui souhaitent partager leurs interrogations et leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

Depuis 2000, l'Association œuvre à la promotion d'une vision large et décloisonnée des questions liées au patrimoine. Sites & Cités développe le dialogue avec différents Ministères, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour renforcer le cadre législatif, juridique et financier de la protection et de la valorisation du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme.

Avec ses membres, Sites & Cités remarquables de France mobilise un réseau de compétences sur le patrimoine et l'urbanisme patrimonial, en matière de restauration, réglementation, formation des professionnels, recherche et sensibilisation des publics.

Missions principales de Sites & Cités

- **Mise en réseau** des villes et territoires, de leurs élus et techniciens, et de tous les acteurs et experts, autour du patrimoine.
- **Échanges** : Ateliers, groupes de travail, formations : de véritables espaces de débat sur l'actualité du patrimoine.
- **Études** : sur les villes et pays d'art et d'histoire, les sites patrimoniaux remarquables et leur évolution.
- **Expertise** : accompagner les villes et les territoires dans la mise en œuvre de leur politique patrimoniale, avec des experts reconnus nationalement ou issus du réseau.
- **Capitalisation des expériences** : une plateforme d'informations actualisées au travers notamment du site Internet, véritable boîte à outils
- **Veille et prospective** : sur l'actualité et l'avenir du patrimoine



Figeac et le Grand Figeac

Deuxième ville du Lot, Figeac est une cité à la qualité de vie exceptionnelle, **riche de son histoire et ancrée dans le dynamisme du monde contemporain.**

La richesse et la beauté du patrimoine marquent l'identité de Figeac. Son centre historique façonné par le Moyen Âge abrite un nombre remarquable de maisons de marchands aux façades sculptées. Ces demeures restaurées témoignent de la richesse de la ville qui commerçait avec toute la France et les grands ports méditerranéens.

Ville natale de Jean-François Champollion, déchiffreur des hiéroglyphes et fondateur de l'égyptologie, Figeac lui rend hommage dans un musée dédié aux écritures du monde entier.

Mais Figeac est incontestablement une ville de notre temps, marquée par ses activités industrielles de pointe. Ville à l'intense vie culturelle, Figeac est aussi un centre de formation, par son IUT de près de 500 étudiants, révélant une cité où chaque génération a sa place.

Cité « historique » emblématique du label Ville d'art et d'histoire, Figeac, alliant patrimoine et développement économique, est heureuse de vous accueillir pour ce troisième congrès national de l'association Sites & cités remarquables de France.

Depuis plus de quatre décennies, c'est bien le patrimoine qui apporte ici un souffle de modernité ! À Figeac, la restauration du secteur sauvegardé a changé l'image de la cité. Un patrimoine s'est révélé, la ville a retrouvé la beauté que l'histoire lui avait léguée. Histoire, industrie et culture se sont mêlées dans une cité de notre temps, à l'attractivité incontestable.

Ce succès invite aujourd'hui à voir plus loin et à agir sur toute l'intercommunalité. Désormais Pays d'art et d'histoire, le Grand-Figeac porte le désir de préserver, de partager le patrimoine et d'en faire un nouveau défi de développement et de vitalité. Fort de ses atouts patrimoniaux, naturels et industriels, le Grand-Figeac mise sur ce triptyque pour bâtir son avenir.

Bon congrès à tous, dans la ville natale de Champollion et sur un territoire où les liens entre histoire et développement ne sont plus à prouver.

Vincent Labarthe,
Président du Grand Figeac



André Mellinger,
Maire de Figeac



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES EN LIGNE

sur le site internet de Sites & Cités :
<http://www.sites-cites.fr/congres-national/>

Gratuit pour les partenaires de Sites & Cités, partenaires de la Ville de Figeac, presse et étudiants.

CONTACT : Marie LE SCOUR

Chargée de mission Patrimoines et Communication – Sites & Cités - 09 72 49 97 02

m.lescour@sites-cites.fr



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



9

Communiqué de presse du 04/04/2019

Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux – France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr